

Ce document complète le référentiel global (compétences attendues des enseignant-e-s dans le domaine de l'éducation numérique).

Il décrit les compétences complémentaires attendues dans les domaines de :

- l'accompagnement des enseignant-e-s ;
- la numérisation des établissements scolaires.

ORGANISATION et GESTION

1. Connaître les orientations et priorités du concept MITIC cantonal ;
2. S'approprier le mandat d'une personne ressource et le mettre en œuvre dans son établissement /cercle scolaire ;
3. Fixer les limites de son champ d'action ;
4. Gérer son temps et les demandes selon le cahier des charges en vigueur dans l'établissement ;
5. Être en mesure d'évaluer la mise en œuvre du plan d'études MITIC proposée par les enseignant-e-s ;
6. Favoriser une prise en compte équilibrée des composantes du plan d'études, avec un accent particulier mis sur les dimensions de l'éducation aux médias et de la prévention ;
7. Mener et gérer des projets ;
8. Développer une communication claire et efficace avec tous les partenaires.

COMPETENCES DIDACTIQUES ET METHODOLOGIQUES

9. Avoir connaissance d'un éventail de projets, d'activités et de logiciels fréquemment utilisés en classe, savoir évaluer leur conformité avec le cadre légal, les plans d'études et les orientations méthodologiques et didactiques des services ;
10. Soutenir les enseignant-e-s pour que le numérique permette :
 - D'offrir à tous les élèves des expériences d'apprentissage pertinentes et engageantes ;
 - De mettre en place une gestion de classe qui favorise la collaboration entre élèves, l'autonomisation et la différenciation (des habiletés, des types d'intelligence, du genre etc.) ;
 - De faciliter l'implémentation de **moyens techniques auxiliaires** pour favoriser l'accessibilité et soutenir les élèves à besoins éducatifs particuliers.

ACCOMPAGNEMENT D'ADULTES

11. Accompagner l'enseignant-e aux changements de pratiques ;
12. Aider à identifier les facteurs favorisant la mise en œuvre du plan d'études MITIC et proposer, si nécessaire, des solutions adaptées ;
13. Favoriser le sentiment de compétence des personnes accompagnées ;

14. Créer un climat favorable à l'intégration (avoir un discours clair, donner confiance, donner envie...);
15. Aider à identifier les besoins de formation des personnes accompagnées ;
16. Répondre aux besoins ponctuels de formation des enseignant-e-s (par exemple installation de nouveaux outils) dans une perspective d'exploitation pédagogique.

TRAVAIL EN RESEAU - COMMUNICATION

En collaboration avec l'équipe informatique de l'établissement ...

1. Elaborer un concept MITIC pour l'établissement qui tienne compte des besoins pédagogiques et du matériel disponible ;
2. Recenser les besoins pédagogiques (formation, accompagnement) et matériels de l'institution en utilisant des outils adéquats (questionnaire, inventaire, ...);
3. Faire des propositions pour l'achat d'équipement et de logiciels basées sur le concept MITIC de l'établissement et l'utilisation pédagogique prévue ;
4. Promouvoir le numérique dans son institution en faisant connaître les ressources à disposition, en mettant en œuvre des mesures incitatives et en rendant visible son travail et celui de ses collègues ;
5. Partager ses connaissances avec d'autres PR au sein du réseau des personnes ressources, mettre en valeur les réussites et les mesures de régulation développées dans son établissement ;
6. Se tenir informé-e de l'évolution du numérique.

CONNAISSANCES TECHNIQUES

7. Maîtriser les outils nécessaires à sa tâche ;
8. Assurer le support technique de premier niveau selon le cahier des charges informatique de l'établissement.

Liens

Concept MITIC cantonal : <http://www.fr.ch/dics/fr/pub/formation/projets/mitic.htm>

Mandat des personnes ressources MITIC : <https://www.fri-tic.ch/fr/mitic/personnes-ressources-mandat-documents-officiels>

Cahier des charges modèle pour l'équipe informatique d'une école : https://www.fri-tic.ch/sites/default/files/atoms/files/20180515_cc_modele_inf_ecoles_0.pdf